

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°7 du vendredi 06/05/2022 à 12h15  
(6220 et vidéoconférence)

## PROCES-VERBAL N° 7

Présent-es en séance :	Corps professoral: Armelle Choplin, Simon Hug, Cornelia Hummel, Michalis Nikiforos, Nenad Stojanovic, Matthias Studer. Corps des CER : Carine Domingos, Alina Datsii, Orlane Moynat. Corps du PAT : Sandrine Billeau, Blaise Dupuis. Corps des étudiant-es : Arianna De Stefani (par Zoom), Noémie Gobert (par Zoom).
Excusé-es :	Corps professoral : Christian Brethaut, Delphine Gardey (procuration donnée à Armelle Choplin). Corps des CER : Rojin Sadeghi.
Absent-es :	Corps des étudiant-es : Christopher Horta, Elsa Pais.
Sont également présent-es :	Doyen : Bernard Debarbieux Administratrice : Laurence Bonapera Assistante de l'Administratrice : Lara Broi Conseil académique : Gaetan Clavien (par Zoom), Yali Chen
Procès-verbal assuré par :	Lara Broi
Information sur la séance :	Participer à la réunion Zoom <a href="https://unige.zoom.us/j/68530443461">https://unige.zoom.us/j/68530443461</a>  Début de la séance : 12h15 Fin de la séance : 12h45

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Direction de l'Institut d'histoire économique Paul Bairoch
4. Modification de la composition du comité scientifique du master Sustainable societies and social change (SACHA)
5. Modification de la composition du comité scientifique du master en études genre
6. Modification de la composition du comité scientifique du master en Développement territorial
7. Fréquentation des enseignements (bachelor et master) de ce semestre
8. Tarification des salles pour les locations internes et externes : payantes pour les événements universitaires payants
9. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 3 mai 2022)
10. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	La présidente, à la demande de l'administratrice, demande si les membres acceptent d'ajouter le point "Communications du Doyen" qui n'a pas été indiqué dans l'ODJ.	<b>L'ordre du jour est validé avec l'ajout du point. Pas de divers annoncé</b>	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		<b>Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.</b>	
3	Décanat	Direction de l'Institut d'histoire économique Paul Bairoch	L'assemblée de l'institut propose à l'unanimité la candidature du professeur Juan Florès du 15 aout 2022 au 15 aout 2025 à la direction de l'institut. Pour mémoire, le prof. Juan Florès est directeur de l'institut depuis le 15 juillet 2021.	<b>La candidature du prof. Juan Florès à la direction de l'Institut d'histoire économique Paul Bairoch est approuvée à l'unanimité, par 14 OUI et 0 NON, lors du vote il n'y a pas eu d'abstention.</b>	
4	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du master Sustainable societies and social change (SACHA)	Mme Marlyne SAHAKIAN (directrice) M. Sandro CATTACIN M. Bernard DEBARBIEUX <b>M. Nicolas BAYA-LAFFITE</b> Ens : M. Peter LARSEN Ens : M. Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD CA: ad interim M. Gaetan CLAVIEN ETU : Mme Ai-Peri DZHUMASHALIEVA	<b>La modification de la composition du comité scientifique du master Sustainable societies and social change (SACHA) est approuvée à l'unanimité.</b>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
5	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du master en études genre	Mme Delphine GARDEY (directrice) Mme Marylène LIEBER M. Jean-François STASZAK CA: ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO CER: M. Julien DEBONNEVILLE ETU: <b>Mme Noémie SCHORER remplacée par Mme Karen GROGNUZ</b>	<b>La modification de la composition du comité scientifique du master en études genre est approuvée à l'unanimité.</b>	
6	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du master en Développement territorial	M. Laurent MATTHEY (UNIGE), co-directeur M. Bernard DEBARBIEUX M. <b>Jens INGENSAND, HES-SO remplacé par M. Bertrand CANELLE HES-SO</b> M. Pierre-Henri BOMBENGER, HES-SO Mme Natacha GUILLAUMONT (hepia), co-directrice M. Frédéric GIRAUT (UNIGE) CA : Mme Nicole EFRANCEY DAO CA (HES) : <b>Mme Charline GUYON remplacée par Mme Mathilde De LAAGE</b> CER : M. Vincent VERGAIN ETU : Mme Salma SELLE (unige)  Invité-es permanent-es : Mme Sophie BARBAZA-SIMONOT HES-SO M. Jörg BALSIGER (UNIGE) Mme Armelle CHOPLIN (UNIGE)	<b>La modification de la composition du comité scientifique du master en Développement territorial est approuvée à l'unanimité.</b>	
7	Conseil participatif	Fréquentation des enseignements (bachelor et master) de ce semestre	L'assiduité du corps étudiant à fréquenter les cours aurait diminué avec la levée de toutes les mesures sanitaires : que faire ?  Carinne DOMINGOS se demande quelles solutions trouver pour les étudiant-es qui ont pris l'habitude de suivre les cours par Zoom. Tour de table : Cornelia HUMMEL informe qu'en Sociologie, les professeur-es ont décidé de ne plus autoriser de suivre les cours par Zoom. L'enregistrement reste obligatoire.		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>D'après Alina DATSIL, les étudiant-es de sciences politiques et relations internationales viennent volontiers en cours et le lien pour suivre le cours par Zoom est donné uniquement si la raison est justifiée.</p> <p>Matthias STUDER constate une baisse de la fréquentation par rapport aux autres années.</p> <p>Le Doyen rappelle qu'il y a toujours une différence entre le nombre d'inscrit-es et ceux/celles qui suivent réellement le cours.</p> <p>Arianna DE STEFANI rapporte que pour des raisons logistiques (p.ex. chevauchement des cours) il est important que les étudiant-es puissent suivre les cours en ligne.</p> <p>Armelle CHOPLIN a posé la question à ses étudiant-es et il en ressort que la raison de leur absence est due à des raisons professionnelles.</p> <p>Cornelia HUMMEL demande de reprendre ce point à la rentrée académique car l'absentéisme est un problème et a un impact sur la pédagogie.</p>		
8	Conseil participatif	Tarification des salles pour les locations internes et externes : payantes pour les événements universitaires payants	<p>Le sujet a été discuté au sein du Collège des professeur-es et aussi du Rectorat. Des factures à Fr. 9'000 ou à Fr.65'000.- ont été reçues par des faculté pour la location des salles. Des montants beaucoup trop importants pour qu'ils soient pris en charge par les UPER. Le Recteur a laissé entendre la possibilité d'obtenir une couverture de déficit si le budget du colloque n'est pas suffisant.</p> <p>Au-delà des problèmes budgétaires que pose cette décision, elle pose la question de la nature même des prestations qu'offre l'université pour les activités des collègues qui relèvent de leur cahier des charges. Le professeur Morin, lors du dernier collège des professeur-es, a indiqué qu'il s'agit d'une question de fond qui mérite une large concertation dans les instances universitaires.</p> <p>Cornelia Hummel rappelle que les contribuables ont déjà payé les locaux universitaires lors de la construction des bâtiments et demander de payer la location des salles signifierait les faire payer à double.</p> <p>Les tarifs pour les locations sont indiqués dans le Mémento (<a href="https://memento.unige.ch/doc/0210">https://memento.unige.ch/doc/0210</a>) ou sur le site de la division des bâtiments.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			Les Professeures Mathilde Bourrier et Mary O'Sullivan ont annoncé leur intention de mettre ce point à l'ordre du jour d'une prochaine séance de l'Assemblée de l'Université.		
9	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 3 mai 2022)	Pas de points soumis.		
10	Conseil participatif	Divers	Carinne DOMINGOS présidera la prochaine séance du CP en l'absence de la présidente Armelle Choplin.		
11	Conseil participatif	Communications du Doyen (ajout)	<p>Le Doyen indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Rectorat a confirmé Pascal Sciarini comme prochain Doyen de la faculté des sciences de la société, à partir du 15.7.2022 pour 4 ans.</li> <li>- Semaine de révisions : le Doyen a rencontré début mai les collègues du GSI et GSEM (VD de la GSEM, secrétariats aux étudiant-es et conseillers/ères académiques) qui sont désireux de répondre favorablement à la demande du corps des étudiant-es. Une semaine de pause entre la fin des cours de printemps 2022 et le début de la session s'avère possible au prix d'un resserrement du calendrier des opérations qui précèdent le début de la session de rattrapage ; mais les personnes en charge des trois secrétariats aux étudiant-es pensent pouvoir faire face. Reste que pour le GSI la coordination avec les calendriers des facultés des Lettres et de Droit reste une difficulté qu'il convient de lever aussi avant de confirmer ce scénario.</li> </ul>		